

# Le don de sang des populations étrangères et d'origine étrangère à Marseille

*Blood donation in foreign populations in Marseille*

Priscilla Duboz<sup>(1)</sup>, Gilles Boëtsch<sup>(1)</sup>, Bernard Cunéo<sup>(2)</sup>

**Résumé :** La participation des populations d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne au don de sang constitue, en raison du polymorphisme génétique, un impératif de santé publique. Cependant, les caractéristiques générales des donneurs de sang – une meilleure intégration socio-économique et un fort sentiment de citoyenneté – semblent s'opposer à la participation de ces catégories de population. Les résultats de l'enquête menée montrent que les donneurs d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne ne sont pas mieux intégrés socio-économiquement que leurs homologues non donneurs. Par contre, quelle que soit leur origine, les donneurs se sentent significativement plus citoyens que les non donneurs. Ainsi, outre le fait de constituer une nécessité biologique, la pratique du don de sang dans les populations d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne peut également être considérée comme un indicateur de l'expression active de la citoyenneté.

**Mots-clés :** Don de sang - populations étrangères - intégration - citoyenneté - anthropologie biologique.

**Summary:** Blood donations by populations from the Maghreb and Sub-Saharan Africa are a public health necessity for reasons of genetic polymorphism. This article aims to determine whether blood donors' social characteristics – i.e. greater socio-economic integration and a strong sense of citizenship – constitute deterrents to blood donation among foreign populations. Results show that donors from the Maghreb and Sub-Saharan Africa are not better integrated than non-donors from the same areas. However, blood donors express a significantly greater sense of citizenship than non-donors. Donors from the Maghreb and Sub-Saharan Africa feel a greater sense of citizenship than non-donors from the same areas. The study of blood donation in these categories of population has two major implications. In biological terms, blood donation by foreign populations constitutes a response to transfusion needs. In cultural terms, blood donation is used by populations from the Maghreb and Sub-Saharan Africa as an active means of expressing their sense of citizenship.

**Keywords:** Blood donation - foreign populations - integration - citizenship - biological anthropology.

(1) UMI 3189, Environnement, Santé, Sociétés (UCAD, CNRS, Université de Bamako, CNRS) - Laboratoire de Physiologie exploratoire et fonctionnelle - Faculté de Médecine - Université Cheikh Anta Diop - Dakar - Sénégal.  
(2) Établissement Français du Sang, Mission Sciences Sociales, Paris - France.

## Introduction

Le polymorphisme génétique présente une répartition géographique préférentielle des groupes sanguins [7]. En France, l'Établissement Français du Sang (EFS) doit assurer l'approvisionnement en produits sanguins compatibles avec l'ensemble de la population à soigner. À Marseille plus particulièrement, cette population inclut des individus aux groupes sanguins « rares », issus de certaines communautés dont l'origine géographique diffère de celle de la population de donneurs de sang habituelle [12, 15], et qui sont donc susceptibles de présenter plus fréquemment des phénotypes érythrocytaires « rares ». Ainsi, la participation au don du sang des individus originaires des zones dans lesquelles existe un polymorphisme spécifique (soit essentiellement des personnes originaires d'Afrique sub-saharienne), est primordiale pour l'EFS afin de répondre aux besoins des malades.

Dans le but d'augmenter la participation des populations étrangères au don de sang, les caractéristiques socio-économiques des donneurs [25], leurs motivations [1] et la faisabilité de campagnes de sensibilisation ciblées [15] ont fait l'objet d'études spécifiques. Mais malgré l'attention portée à la participation des populations de nationalité étrangère au don de sang, leur proportion reste très inférieure à celle existant dans la population générale [19] ; les étrangers représentaient par exemple 1,44 % des donneurs de sang à Marseille en 2007, alors que leur proportion dans la population générale était de 6,89 % [12]. Il faut cependant remarquer que, biologiquement, quel que soit l'intitulé de la nationalité d'un individu, le polymorphisme génétique qu'il présente est défini par ses ascendants. Ainsi, un individu de nationalité française mais d'origine étrangère (4 grands-parents étrangers nés à l'étranger dans la même zone géographique) aura autant de chances de présenter un phénotype érythrocytaire rare qu'un individu de nationalité étrangère et issu du même pays. Dans le but d'estimer les réelles potentialités de réponse de l'EFS face aux besoins transfusionnels des personnes présentant des groupes sanguins rares, une étude menée à Marseille a montré qu'en ne tenant plus uniquement compte des nationalités mais des origines géographiques des individus, le recouvrement des besoins transfusionnels de la population marseillaise pouvait en partie être assuré [12]. Biologiquement donc, l'étude du don de sang dans les populations étrangères et d'origine étrangère permet de révéler le caractère essentiel de la participation des enfants et petits-enfants de primo-migrants à l'équilibre transfusionnel de la population.

## Intégration des populations étrangères et don de sang

L'intégration prise du point de vue sociologique [21], de par la mobilisation de ressources économiques et sociales qu'elle conditionne, influe sur le statut socio-économique des populations étrangères et de leurs enfants. De nombreuses études mettent en évidence la discrimination et les blocages au marché de l'emploi et au parc locatif dont sont victimes les étrangers originaires des pays du Maghreb ou d'Afrique sub-saharienne, leurs enfants et leurs petits-enfants, notamment à Marseille et dans sa région [13, 27]. Ces catégories de population, dont l'EFS dépend en termes d'approvisionnement en groupes sanguins rares, sont donc caractérisées par un déficit d'intégration (impliquant également un niveau socio-économique moindre par rapport

à celui des populations d'autres origines) [4, 28] apparemment contraire à la pratique du don de sang.

En effet, selon de nombreux auteurs [2, 6, 14, 23, 30], les donateurs de sang seraient plus intégrés socio-économiquement que les non-donneurs. Hollingsworth et Wildman en 2004 [19], afin d'expliquer la sous-représentation observée des donateurs étrangers dans la population totale des donateurs australiens, émettent donc l'hypothèse suivante : le déficit d'intégration des immigrés à la société d'accueil entraîne un relatif détachement face au don de sang, conçu comme une action collective en faveur d'une communauté étendue (celle du pays, de la région ou de la ville).

Le don de sang, en tant qu'acte bénévole, anonyme et doté d'une valeur sociale positive, est souvent perçu par les individus comme une pratique citoyenne [10]. Cette perception du don est essentiellement liée à l'organisation et la promotion du don de sang durant la période de l'après-guerre : contribuant à l'effort de reconstruction nationale, le don de sang évoquait alors la solidarité entre citoyens [22]. Cette image persiste et en 1995, selon l'étude COFREMCA [9], 78 % des donateurs de sang français citaient comme motivation au don de sang le fait de se sentir citoyen.

D'un point de vue descriptif, la citoyenneté implique la reconnaissance des droits et devoirs de l'individu, doublée de sa participation active, et est associée à l'identification à la communauté étatique [26]. La citoyenneté implique aussi, et surtout, l'égalité de traitement entre citoyens [31]; c'est pourquoi la question de la citoyenneté des individus français d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne fait l'objet de nombreux débats. En effet, ces derniers sont généralement tenus à l'écart de la société française, victimes de ségrégation territoriale et de multiples formes de discrimination [13, 24, 27]. Selon Bouamama par exemple, les populations immigrées et d'origine étrangère, plus particulièrement les populations maghrébines et leurs descendants, occupent une place dominée sur un marché du travail tendanciellement segmenté ethniquement [5]. Ainsi, dans l'étude menée par Borgogno *et al.* en 2004 [4], les jeunes d'origine maghrébine sont plus souvent et plus longtemps en situation de chômage que les jeunes d'autres origines, ceci étant notamment lié à la discrimination à l'embauche. Cette même discrimination agit lors de la recherche de logement, et aboutit à la ségrégation territoriale (i.e., la concentration dans les mêmes voisinages) de ces populations [24]. Ainsi, alors qu'une égalité de traitement devrait caractériser les citoyens français quelle que soit leur origine géographique, il apparaît que les personnes d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne font au contraire l'expérience d'inégalités multiples [17]. C'est pourquoi, du fait de l'inégalité de traitement dont elles font l'objet, il semble paradoxal d'attendre de ces populations l'expression d'une citoyenneté active.

Le caractère citoyen du don de sang, exprimé par les donateurs eux-mêmes [10], pourrait donc s'opposer à la pratique du don de sang dans les populations étrangères et d'origine étrangère stigmatisées.

### Problématique

L'impératif biologique de santé publique que constitue le don de sang des populations d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne semble donc

se heurter aux caractéristiques sociales associées au don de sang. En effet, la plus forte intégration économique et sociale des donneurs ainsi que la correspondance établie par eux entre le fait d'être donneur de sang et de se sentir citoyen apparaissent incompatibles avec les caractéristiques connues des catégories de populations étrangères et d'origine étrangère en France. Pourtant les études réalisées sur le sujet, aux États-Unis [16], en Australie [19] et en France [15], mettent en évidence une participation faible, mais indiscutable, de cette part de population au don de sang. La question qui se pose alors est de savoir ce qui différencie les donneurs d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne de leurs homologues non donneurs.

Afin de répondre à cette question, notre étude propose de : (1) comparer l'intégration socio-économique des donneurs et non donneurs d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne ; (2) vérifier statistiquement l'assertion selon laquelle les donneurs de sang se sentent plus citoyens que les non-donneurs ; (3) comparer le sentiment citoyen chez les donneurs et les non-donneurs d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne.

## **Matériel et méthodes**

### **Échantillon de population**

Afin de pouvoir comparer donneurs et non-donneurs, la constitution d'un échantillon de population générale marseillaise a été effectuée entre janvier et avril 2006. Cet échantillon a été constitué avec le concours du Centre d'Examen de Santé de l'Assurance Maladie (CESAM 13) situé à Marseille, où les entretiens dirigés ont été réalisés. Cent quatre-vingt deux personnes âgées de 18 à 65 ans (i.e., limites d'âge appliquées au don de sang) ont été rencontrées par le premier auteur de cet article durant cette période. L'ensemble des personnes s'étant présenté au CESAM 13 a été interrogé, quelle que soit l'origine géographique des individus. Les personnes ne parlant pas parfaitement français ont été interrogées, en prenant le temps nécessaire pour expliquer à chacun la signification des questions. À aucun moment, les individus rencontrés n'ont été dans l'impossibilité totale de parler ou de comprendre le français. Le questionnaire posé aux individus portait à la fois sur les variables socio-économiques classiques, les origines géographiques des individus, le sentiment citoyen et le don de sang.

### **Traitement des données**

Les analyses que nous avons utilisées afin de tester nos hypothèses sont les tests de Chi<sup>2</sup> et les régressions logistiques binaires. Les résultats ont été considérés comme significatifs quand  $p \leq 0,05$  ; le logiciel SPSS 16.0 a été utilisé pour ces analyses.

### **Variables analysées**

#### *La catégorie socioprofessionnelle*

Lors des entretiens, le métier de chacun des individus a été recueilli. Par la suite, chaque métier a été réparti selon la classification PCS-ESE 2003 de

l'INSEE. Enfin, une fois les métiers codés, un regroupement suivant le classement de catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 8 postes (PCS Niveau 1) a été effectué. Dans le but de rendre les analyses plus puissantes, les CSP ont été regroupées en 2 groupes :

- CSP les plus faibles : Retraités, autres inactifs, employés, ouvriers, artisans<sup>(3)</sup> ;
- CSP les plus élevées : Professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles supérieures.

La CSP sera utilisée lors de cette étude comme indicateur du niveau d'intégration socio-économique des individus. Elle est en effet associée à cette dernière, puisqu'elle conditionne entre autres le revenu des individus [3], leurs réseaux sociaux ou encore leur capacité à se loger [8, 20].

### *L'origine géographique des individus*

Afin de définir anthropologiquement notre échantillon, les personnes rencontrées ont été invitées à détailler leurs origines géographiques. Ainsi, les nationalités et pays de naissance des parents, des grands-parents et de la personne elle-même ont été recueillis.

Dans un souci de précision, seules les personnes ayant 4 grands-parents étrangers nés à l'étranger, d'origine maghrébine et/ou africaine subsaharienne, ont été considérées comme originaires de ces sous-régions.

### *Le don de sang*

Les personnes enquêtées ont répondu à un ensemble de questions portant sur le don de sang, dont une permettait de préciser le statut de donneur de sang. Les personnes n'ayant jamais donné leur sang ont ainsi été considérées comme non donneurs. Les autres ont été considérées comme donneurs de sang<sup>(4)</sup>.

### *La citoyenneté*

L'expression du sentiment citoyen dans la population rencontrée a été abordée grâce à la question suivante : « Vous sentez-vous citoyen ? » (Question fermée : Oui/Non/Ne sait pas). Dans le but de rendre les analyses statistiques plus puissantes, les catégories « Non » et « Ne sait pas » ont été regroupées. Lorsque les individus en ressentaient le besoin, il leur a été précisé que la citoyenneté envisagée était la citoyenneté française.

(3) Notre échantillon, non représentatif de la population marseillaise, ne comptait aucun agriculteur ni chef d'entreprise. Par ailleurs, les artisans étant relativement peu nombreux et leurs revenus, faibles, ces derniers ont été classés parmi les CSP les plus faibles.

(4) Dans une étude réalisée en 2007-2008 pour l'Établissement Français du Sang, il apparaît que les différences existant entre donneurs réguliers et donneurs occasionnels sont mineures. En effet, ces deux catégories de population étaient comparables en termes d'âge, de sexe et de catégorie socioprofessionnelle [29]. C'est pourquoi dans cet article, les donneurs réguliers et occasionnels sont regroupés sous le même terme de « donneurs ».

## Résultats

### Répartition générale des variables analysées

Les caractéristiques de notre échantillon sont présentées dans le tableau I.

**Tableau I : Répartition des individus de l'échantillon selon les variables analysées (N = 182)**

<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Hommes	63	34,62
Femmes	119	65,38
<b>Tranches d'âge</b>		
18-25 ans	47	25,82
26-35 ans	38	20,88
36-45 ans	41	22,53
46-65 ans	56	30,77
<b>Origine géographique</b>		
Autres origines	138	75,82
Origine maghrébine et/ou africaine sub-saharienne	44	24,18
<b>CSP</b>		
Les plus faibles	142	78,02
Les plus élevées	40	21,98
<b>Statut de donneur</b>		
Non donneurs	89	48,90
Donneurs	93	51,10
<b>Citoyenneté</b>		
Ne se sentent pas citoyens	25	13,74
Se sentent citoyens	157	86,26
Total	182	100,00

### Donneurs vs Non-donneurs de sang

L'échantillon de population étudié compte 24,18 % (n = 44) d'individus d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne (i.e., présentant l'ascendance 4 grands-parents étrangers – nationalité algérienne, tunisienne, marocaine, comorienne, ghanéenne, ivoirienne, malgache, nigérienne, tchadienne, togolaise – nés à l'étranger, dans un pays du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne). Cette catégorie de population est sous-représentée chez les donneurs de sang ( $\chi^2 = 6,718$  ;  $p < 0,05$ ).

### Intégration socio-économique selon l'origine géographique et le statut de donneur

La répartition par classe de CSP selon le statut de donneur (tableau II) montre que les non-donneurs sont significativement plus nombreux à appartenir aux CSP les plus faibles ( $\chi^2 = 7,33$  ;  $p < 0,01$ ). Ainsi, les donneurs de notre échantillon apparaissent-ils mieux intégrés socio-économiquement que leurs homologues non donneurs.

**Tableau II : Répartition par CSP selon le statut de donneur dans l'échantillon de population (N = 182)**

<i>Statut de donneur</i>				
		<i>Non donneurs</i>	<i>Donneurs</i>	<i>Total</i>
Catégorie socio-professionnelle	Faibles	77	65	142
	Élevées	12	28	40
Total		89	93	182

**Tableau III : Odds Ratios ajustés sur le fait d'appartenir à des CSP élevées (N = 182)**

<i>Variables</i>	<i>Catégories</i>	<i>Odds Ratios</i>	<i>IC pour OR (95 %)</i>			<i>P</i>
Sexe (Hommes)	Femmes	3,87	1,53	-	9,79	0,004**
Tranches d'âge (46-65 ans)	18-25 ans	0,17	0,04	-	0,68	0,012*
	26-35 ans	1,20	0,44	-	3,27	0,718
	36-45 ans	0,51	0,19	-	1,41	0,196
Donneur de sang (Non)	Oui	2,11	0,90	-	4,94	0,084
Origine géographique (Autres origines)	Maghrébine ou africaine sub-saharienne	0,31	0,10	-	0,99	0,048*

\* :  $p < 0,05$  ; \*\* :  $p < 0,01$

À l'instar des non donneurs, les personnes d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne sont significativement plus nombreuses à appartenir aux CSP les plus faibles ( $\chi^2 = 5,62$  ;  $p < 0,05$ ).

Les analyses bi-variées réalisées sur l'intégration socio-économique des individus de notre échantillon ont donc permis de montrer que les non donneurs ainsi que les personnes d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne étaient moins bien intégrés économiquement que les autres catégories de population.

L'effectif restreint de notre échantillon impose ensuite le recours aux régressions logistiques dans le but de comparer l'intégration socio-économique des individus d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne selon leur statut de donneur de sang.

Les résultats présentés dans le tableau III amènent plusieurs remarques. Premièrement, les populations d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne appartiennent significativement moins souvent aux CSP les plus élevées (OR = 0,31 ;  $p < 0,05$ ), et ce quels que soient leur sexe, leur âge et surtout, leur statut de donneur.

Par ailleurs, et malgré une légère tendance ( $p = 0,084$ ), la relation mise en évidence entre le statut de donneur et l'intégration socio-économique lors des Chi<sup>2</sup>, n'est plus valable lors de la régression logistique. Par contre, les femmes apparaissent significativement mieux intégrées socio-économiquement que les hommes (OR = 3,87 ;  $p < 0,01$ ), au contraire des 18-25 ans, qui appartiennent moins souvent que les autres tranches d'âges aux CSP les plus élevées (OR = 0,17 ;  $p < 0,05$ ).

### Sentiment citoyen selon l'origine géographique et le statut de donneur

Dans l'ensemble, 86,30 % des individus de notre échantillon (n = 157) déclarent se sentir citoyens. Les analyses bi-variées réalisées montrent que ces personnes sont significativement plus souvent donneurs de sang ( $\chi^2 = 11,217$ ;  $p < 0,01$ ) : 77,52 % des non donneurs déclarent se sentir citoyens contre 94,62 % des donneurs de sang. Les individus déclarant se sentir citoyens sont également moins souvent des personnes d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne ( $\chi^2 = 3,959$ ;  $p < 0,05$ ) : parmi ces derniers, 77,27 % se sentent citoyens alors que c'est le cas de 89,13 % des personnes d'autre origine géographique.

Les résultats issus de la régression logistique menée dans le but d'identifier les déterminants du fait de se déclarer citoyen (tableau IV) montrent que, quels que soient leur sexe, leur âge, leur CSP et leur origine géographique, les donneurs de sang se sentent significativement plus citoyens que les non-donneurs (OR = 4,19;  $p < 0,05$ ). Ainsi, les donneurs d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne se sentent significativement plus citoyens que leurs homologues non-donneurs.

**Tableau IV : Odds Ratios ajustés sur le fait de se sentir citoyen (N = 182)**

Variables	Catégories	Odds Ratios	IC pour OR (95 %)			P
Sexe (Hommes)	Femmes	0,97	0,38	-	2,52	0,955
Tranches d'âge (46-65 ans)	18-25 ans	0,91	0,30	-	2,82	0,875
	26-35 ans	2,20	0,53	-	9,14	0,276
	36-45 ans	2,79	0,61	-	12,68	0,185
CSP (Les plus faibles)	Les plus élevées	4,97	0,61	-	40,26	0,133
Origine géographique (Autres origines)	Maghrébine ou africaine sub-saharienne	0,51	0,19	-	1,34	0,173
Donneur de sang (Non)	Oui	4,19	1,42	-	12,38	0,010*

\* :  $p < 0,05$

### Discussion

Les principaux résultats de cette étude sont les suivants :

- Les donneurs et non-donneurs d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne ne se différencient pas en termes de catégories socio-professionnelles, variable exprimant l'intégration socio-économique des individus.
- Toutes choses égales par ailleurs, les donneurs se sentent significativement plus citoyens que les non-donneurs.
- Les donneurs d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne se sentent significativement plus citoyens que leurs homologues non-donneurs.

### Les caractéristiques des donneurs de sang

Les individus d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne apparaissent sous-représentés chez les donneurs de sang, confirmant ainsi la plus



faible participation au don de sang de ces catégories de population, observée en France et Outre-atlantique [15, 16, 19].

Comme l'ont démontré plusieurs études [14, 30], l'intégration socio-économique des donneurs de sang est supérieure à celle des non donneurs. Néanmoins, les résultats obtenus lors de cette étude permettent de préciser les déterminants de cette relation. En effet, si l'appartenance aux catégories socioprofessionnelles les plus élevées est associée au fait d'être donneur de sang lors des analyses bi-variées, ce n'est plus le cas lorsque l'on contrôle cette relation par le sexe, l'âge et l'origine géographique des individus. Ce sont alors les hommes, les 18-25 ans et les personnes d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne qui présentent moins de chances d'être bien intégrées socio-économiquement (tableau III). Ce sont donc en réalité les caractéristiques de la population des donneurs de sang (figures 1 et 2) qui, prises dans leur globalité, font apparaître cette catégorie de population comme mieux intégrée. Comme l'affirme Healy [18], « le sang n'est pas uniquement ce que les gens donnent, mais ce que les institutions collectent ». Ainsi, en fonction des modes de sensibilisation adoptés et des quartiers « ciblés », il est possible que l'institution collectrice des dons « modèle » la structure sociodémographique de son pool de donneurs de sang en induisant une surreprésentation des individus appartenant aux catégories socioprofessionnelles les plus élevées.

Enfin, la question de la citoyenneté des donneurs a pu être examinée statistiquement lors de cette étude : les résultats issus du Chi<sup>2</sup> réalisé montrent que les donneurs se sentent significativement plus citoyens que les non-donneurs. Cette relation persiste ensuite lors de la régression logistique réalisée dans le but de contrôler cette relation par le genre, l'âge, l'intégration socio-économique et l'origine géographique des individus (tableau IV). Cette relation est donc stable et indépendante des variables testées. Ainsi, il est possible d'affirmer, dans la lignée des études qualitatives précédemment réalisées (e.g. [10]), que toutes choses égales par ailleurs, les donneurs se sentent significativement plus souvent citoyens que les non-donneurs.

#### **Intégration socio-économique des donneurs et non-donneurs d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne**

Un des objectifs de cet article était de déterminer si une différence d'intégration socio-économique pouvait être observée entre les donneurs d'origine maghrébine et/ou africaine sub-saharienne et leurs homologues non-donneurs. Conformément à ce que suggèrent Hollingsworth et Wildman [19] pour les populations étrangères, une meilleure « place dans la société » aurait alors pu expliquer une participation plus importante au don de sang en tant qu'acte à visée collective socialement valorisé. Mais de manière analogue à ce qui est observé sur la population générale (e.g. [27]), les résultats obtenus montrent que les individus d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne appartiennent moins souvent aux catégories socioprofessionnelles les plus élevées que les individus d'autres origines (figure 3). Cette relation perdure lorsqu'on la contrôle par le sexe, l'âge et le statut de donneur (tableau III). Ainsi, donneurs et non-donneurs d'origine maghrébine et

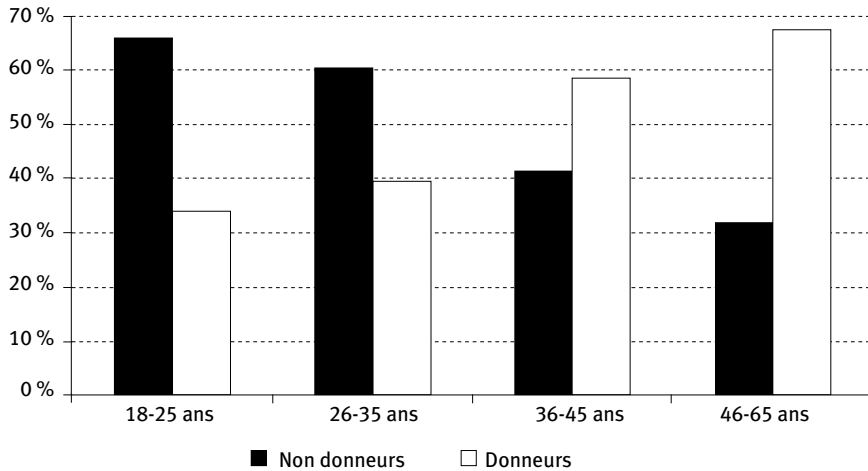


Figure 1 : Répartition par tranches d'âge selon le statut de donneur dans l'échantillon de population (N = 182)

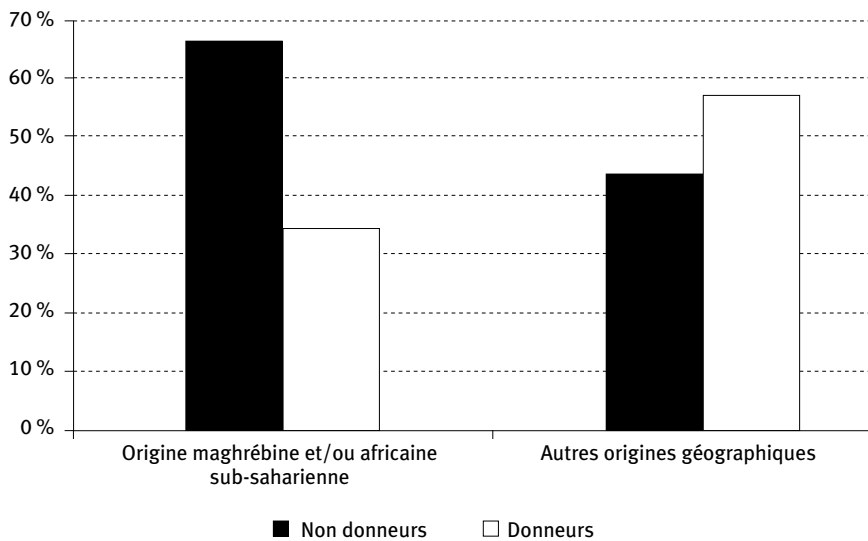


Figure 2 : Répartition par origine géographique selon le statut de donneur dans l'échantillon de population (N = 182)

africaine sub-saharienne présentent un même degré d'intégration socio-économique, plus faible que celui des personnes caractérisées par d'autres origines, et ce quel que soit leur statut de donneur. Ce n'est donc pas parce qu'elles bénéficient d'une intégration socio-économique supérieure que certaines personnes issues de ces régions donnent leur sang. L'intégration socio-économique ne constitue donc pas un facteur bloquant au don de sang dans les populations d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne.

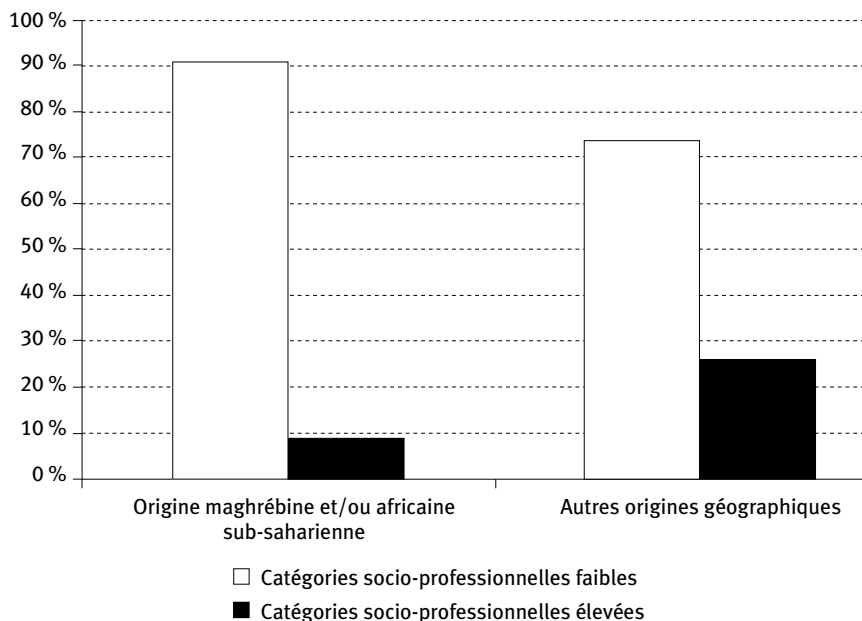


Figure 3 : Répartition par catégorie socioprofessionnelle selon l'origine géographique dans l'échantillon de population (N = 182)

### Le sentiment de citoyenneté des donateurs d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne

Le dernier objectif de cette étude était de déterminer si le don de sang était associé, chez les donateurs d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne, à la citoyenneté. La plupart des individus interrogés se sentent citoyens (86,30 %), mais les résultats issus des Chi<sup>2</sup> montrent que les personnes originaires du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne se sentent par contre significativement moins citoyens que les autres. On pourrait alors s'attendre à ce que les donateurs originaires du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne associent au don de sang d'autres valeurs que la citoyenneté. Cependant, les résultats issus de la régression logistique réalisée (tableau IV) montrent que ces derniers se sentent significativement plus citoyens que les non donateurs dans leur ensemble ; le fait de contrôler cette relation par l'intégration socio-économique des individus indique également que cette dernière n'influe pas sur le sentiment de citoyenneté des donateurs issus de ces régions.

Le plus fort sentiment de citoyenneté exprimé par les donateurs d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne est donc le seul critère, parmi ceux étudiés, les différenciant des non donateurs de même origine. Ainsi, l'association entre don de sang et citoyenneté apparaît comme un facteur conditionnant le don de sang dans les populations d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne : ne pas se sentir citoyen pourrait constituer un facteur bloquant au don de sang. Cependant, l'étude réalisée ne permet pas de préciser le sens de la relation entre don de sang et citoyenneté.

Pour terminer, notons que selon Schnapper [29], le principe abstrait de la citoyenneté ne suffit pas à garantir la cohésion sociale mais l'exercice actif de la citoyenneté contient par contre un pouvoir intégrateur. Ce pouvoir intégrateur l'est lorsque la citoyenneté se situe sur le registre de l'agir. De par le caractère citoyen exprimé par les individus d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne participant au don de sang, ce dernier pourrait être conçu comme un révélateur de la conscience d'appartenance sociale dont la solidarité serait le fondement, et le don, l'expression.

## Conclusion

Comme l'a confirmé cette étude, les individus d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne sont sous-représentés chez les donateurs de sang. L'impératif de santé publique que représente pourtant le don de sang de ces catégories de population peut se heurter à l'équivalence établie entre don de sang et sentiment de citoyenneté. En revanche, l'intégration socio-économique plus faible des personnes caractérisées par ces origines géographiques dans la société française n'explique en rien leur sous-représentation chez les donateurs de sang.

L'étude de la population d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne donnant son sang présente plusieurs avantages. Tout d'abord, elle permet de révéler le caractère essentiel de la participation des enfants et petits-enfants de primo-migrants à l'équilibre transfusionnel de la population. Par ailleurs, l'étude de cette catégorie de population permet également d'avoir accès à des individus qui, à l'instar de leurs parents et malgré leur nationalité majoritairement « Française de naissance », subissent des difficultés d'ordre économique et social limitant fortement leur intégration socio-économique dans la société d'accueil, ce que confirment d'ailleurs nos résultats. Mais au contraire des études sociologiques et psychologiques généralement réalisées sur le sujet, cette étude prouve qu'il est possible de considérer ces populations comme citoyennes et actives au sein de la communauté. En effet les donateurs d'origine maghrébine et africaine sub-saharienne participent à un acte socialement valorisé : ils montrent et ainsi se prouvent que leur identité peut être différente de l'image que leur renvoie la société (liée entre autres à une intégration socio-économique plus faible), de manière à ne plus être, uniquement, un individu stigmatisé.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Agbovi KK, Kolou M, Fétéké L, Haudrechy D, North ML, Segbena AY. Etude des connaissances, attitudes et pratiques en matière de don de sang. Enquête sociologique dans la population de Lomé (Togo). *Transfusion clinique et biologique*, 2006;13:260-5.
2. Bigot R. Les Français et le don de sang. Paris, Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (Credoc), 2007.
3. Boeda M. Les nomenclatures statistiques : pourquoi et comment. *Courrier des statistiques*, 2008;125.
4. Borgogno V, Frickey A, Primon JL, Vollenweider-Andresen L. Identification des discriminations dans l'accès à l'emploi des diplômés du supérieur issus de l'immigration. *Migrations Études*, 2004;124.
5. Bouamama S. L'affaire du foulard islamique : la production d'un racisme respectable. Roubaix, Geai bleu, 2004 : 180 p.
6. Cam P. Le sang : un don sans contre-don. *Droits et Sociétés*, 1994;28:583-606.

7. Cavalli-Sforza LL. Qui sommes-nous ? Une histoire de la diversité humaine. Paris, A. Michel, 1994 : 387 p.
  8. Clark A, Oswald A. Unhappiness and Unemployment. *Economic Journal*, 1994;104(424):648-59.
  9. COFREMCA France/AFS. Image actuelle de la transfusion sanguine et attitudes vis-à-vis du don de sang. Paris, Agence Française du Sang, 1995.
  10. Cunéo B. La perception du don de sang, Etude qualitative. Paris, Établissement Français du Sang, 2001.
  11. Duboz P, Cunéo B. Influence de l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle sur la pratique du don de sang. *Transfusion Clinique et Biologique*, 2009;16(4):371-8.
  12. Duboz P, Séguin I, Bellis G, Chiaroni J, Boëtsch G. L'Établissement Français du Sang Alpes-Méditerranée, une structure de santé doublée d'un observatoire de la diversité populationnelle marseillaise. *Cahiers Québécois de Démographie*, 2007;36(1):85-110.
  13. Frickey A, Murdoch J, Primon JL. Les jeunes issus de l'immigration et la question de la discrimination à l'embauche après des études supérieures. In : Actes du colloque « Premières Rencontres Jeunes & Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée », Marseille, 22, 23 et 24 octobre 2003.
  14. Godin G, Sheeran P, Conner M, Germain M, Blondeau D, Gagné C, Beaulieu D, Naccache H. Factors explaining the intention to give blood among the general population. *Vox sanguinis*, 2005;89:140-9.
  15. Grassineau D, Papa K, Duboz P, Ducourneau A, Boëtsch G, Chiaroni J. « Improving minority blood donation. Anthropological approach in a migrant community ». *Transfusion*, 2007;47(3):402-9.
  16. Grossman B, Watkins AR, Fleming F, DeBaun MR. Barriers and motivators to blood and cord blood donations in young African-American women. *American Journal of Hematology*, 2005;78:198-202.
  17. Guénif-Souilamas N. Fortune et infortune d'un mot : l'intégration, Jalons d'une discussion entre sociologues et politiques. *Ville-École-Intégration Enjeux*, 2003;135:22-39.
  18. Healy K. Embedded altruism: blood collection regimes and the European union's donor population. *American journal of sociology*, 2000;105(6):1633-57.
  19. Hollingsworth B, Wildman J. What population factors influence the decision to donate blood? *Transfusion Medicine*, 2004;14:9-12.
  20. Jahoda M, Lazarsfeld P, Zeisel H. Les chômeurs de Marienthal. Paris : Éditions de Minuit, 1981 : 144 p.
  21. Khellil M. Sociologie de l'intégration. Paris, Presses Universitaires de France, 2005 : 128 p.
  22. Lefrère JJ, Rouger P. Pratique nouvelle de la transfusion sanguine. Paris, Masson, 2006 : 159 p.
  23. Malet J. Donner son sang en France, deuxième édition. Paris, EFS – Centre d'Étude et de Recherche sur la Philanthropie, 2005.
  24. Maurin E. Le ghetto français, enquête sur le séparatisme social. Paris, Seuil, 2004 : 95 p.
  25. Misje AH, Bosnes V, Gасdal O, Heyer HE. Motivation, recruitment, and retention of voluntaree non-remunerated blood donors: a survey-based questionnaire study. *Vox sanguinis*, 2005;89(4):236-44.
  26. Negri M. Représentations de l'Europe communautaire et image(s) de la citoyenneté européenne chez les jeunes Italiens en France. *Cahiers de l'Unité de Recherche Migrations et Société (URMIS)*, 2001;7.
  27. Sala-Pala V. Le racisme institutionnel dans la politique du logement social. *Sciences de la Société*, 2005;65:87-104.
  28. Santelli E. Les trajectoires socioprofessionnelles d'une cohorte de jeunes adultes français d'origine maghrébine, du quartier à l'entrée dans la vie adulte. *Migrations études*, 2004;121.
  29. Schnapper D. Comment penser la citoyenneté moderne ? In : Schnapper D. La nation. Paris, Presses universitaires de France, 1997 : 256 p.
  30. Schneider T, Fontaine O, Huart JJ. Éthiques, Motivations des donateurs d'aphérèse plasmatisque. *Transfusion Clinique et Biologique*, 2004;11:146-52.
  31. Weil P. Le statut des musulmans en Algérie coloniale, une nationalité française dénaturée. In : Weil P. La Justice en Algérie 1830-1962. Paris, La Documentation française, 2005 : 366 p.
-

